

# Vaucluse

3

Lundi 4 Juillet 2016  
www.laprovence.com

La Provence

## Réauville: la future centrale solaire fait des étincelles

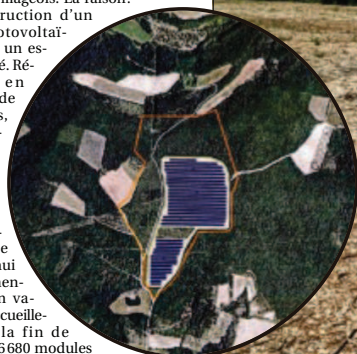


Au cœur de la Drôme provençale, la petite commune accueillera avant la fin de l'année une centrale photovoltaïque, un projet qui fait grincer des dents à cause de son implantation sur une ancienne forêt.

Réauville. Son lavoir, son café unique commerce du village, ou encore sa place communale, rien ne semble en apparence perturber la quiétude du lieu. Situé entre l'abbaye d'Aiguebelle et le château de Grignan, la bourgade fait partie de ces endroits de Provence encore préservés et ses 330 âmes ne diront pas le contraire. Mais depuis octobre dernier, à quelques minutes du cœur du village, dans les bois, un drôle de chantier fait parler de lui. Les 4x4 des chasseurs nombreux dans le secteur ont laissé place aux gros engins. Ce qui a interpellé une poignée de villageois. La raison?

La construction d'un parc photovoltaïque dans un espace boisé. Résultat, en l'espace de dix jours, dix hectares de chênes et de buis ont été rasés pour laisser place aujourd'hui à un immense terrain vague qui accueillera d'ici la fin de l'année 16 680 modules photovoltaïques.

Il n'en fallait pas plus pour que Sylvie Wood, qui habite le village depuis 13 ans, s'en mêle. Avec l'appui de Jean Luchet, président de l'Apege (Association pour la protection de l'environnement du pays de Grignan et de l'Enclave des papès), cette écolo dans l'âme a monté le collectif pour Réauville. "Nous ne sommes pas contre le photovoltaïque mais nous souhaitons quelque chose de réfléchi. Les Réauvillois ont perdu 20 ha (10ha de déforestation et 10ha de débroussaillage autour Ndlr) et maintenant il est trop tard pour reculer" soufflé Sylvie Wood, un brin découragée.



Jean Luchet président de l'Apege avec Sylvie Wood présidente du Comité pour Réauville sur le chantier de la future centrale photovoltaïque. / PHOTOS ANGE ESPOSITO

### Un manque d'implication des citoyens

Il faut dire qu'elle consacre depuis le début des travaux beaucoup de temps à cette affaire. Ce qu'elle regrette avant tout c'est le manque d'implication des citoyens: "Il faut absolument utiliser le cas de notre centrale pour ne pas recommencer. Nous devons prendre conscien-

ce que dans ce genre de projet nous avons un rôle à jouer". Pourtant tout a été fait dans les règles de l'art. Étude de faisabilité, enquête publique, concertation citoyenne, réunion en mairie mais au vu des résultats, le projet lancé par l'ancienne municipalité en 2009, n'intéressait pas grand monde à cette époque. Jean Luchet de son côté, re-

grette que la municipalité ait utilisé un endroit naturel pour construire la centrale: "Pourquoi Solaire direct (entreprise gestionnaire du lieu Ndlr) n'a pas proposé le projet sur une zone artificielle comme le long d'une autoroute ou sur un parking? Il existe d'autres solutions pour faire du solaire. Si chaque citoyen installait sur son toit par exemple des panneaux photovoltaïques cela contribuerait au développement des nouvelles énergies sans détruire la nature!"

Autre inquiétude du comité, la gestion de l'après. Propriétaire des lieux, la mairie nous a confié, qu'elle toucherait 40 000 euros par an pendant 26 ans, reconductible deux fois sept ans. "On détruit le bien communal pour de l'argent, mais cet argent a un prix, celui

**"On détruit le bien communal pour de l'argent, mais cet argent a un prix"**

de nos anciens qui étaient là pour protéger la nature. A quoi va servir cet argent?", s'interroge le président de l'Apege.

Alors que d'autres projets de centrales photovoltaïques fleurissent dans la région, celui de Réauville verra sa finalité avant 2017. Pour le collectif, il est donc trop tard, mais Sylvie Wood promet de se battre et de continuer à surveiller le chantier jusqu'au bout.

Maxime PEYRON

**LA RÉPONSE** de Marie-Hélène Soupre, maire de Réauville

### "Notre village doit trouver des revenus"

"Je comprends tout à fait la réaction de certains habitants. Forcément 10 hectares déboisés, ça surprend. Mais ce terrain n'était exploité par personne et je reste persuadée que la centrale photovoltaïque ne dérangera personne car son emplacement est à l'abri des regards. Pour moi ce n'est pas une forêt

qui a été déboisée mais des bois ou encore des anciennes coupes. Nous allons installer des nichoirs et des empièvements pour favoriser la réimplantation naturelle autour, mais je ne pense pas que la centrale aura un impact écologique sur l'environnement.

Lorsque nous avons récupéré le projet en 2014, notre conseil était favorable car la centrale solaire a pour volonté d'encourager les énergies propres. On aurait pu mettre des éoliennes, mais nous avons refusé. Face au désengagement de l'Etat, notre village se doit de trouver des revenus. Une commune cela se gère comme une entreprise. Malheureusement, nous n'avons pas de biens à louer, ni de zones industrielles ou commerciales et le terrain que nous louons à "Solaire Direct" nous permettra des revenus conséquents pendant longtemps. Ils serviront à la gestion des eaux pluviales, à différents aménagements dans le village ou encore à la rénovation de l'église propriété communale. Nous sommes aussi en train d'investir dans des circuits touristiques avec l'ONF afin de mettre en valeur notre patrimoine et tout cela à un coût.

#### "Un faux débat"

Pour moi cet affolement est un faux débat. Le comité apporte la solution d'installer des panneaux solaires sur les toits, mais je pense que cela polluerait visuellement plus le village. Ils seraient visibles depuis notre belvédère qui domine la commune. Avant le comité, il existait déjà un dialogue avec les citoyens, oui nous avons 10ha de forêt en moins, mais depuis 1950, la forêt a repris ses droits à Réauville en raison de la disparition progressive de l'agriculture tout autour de la commune."

M.P.



Pour Marie-Hélène Soupre, maire de Réauville, cette opposition au projet est "un faux débat".



Le village de Réauville se situe dans la Drôme Provençale à 3 km de l'abbaye Notre Dame d'Aiguebelle et à 7 km de Grignan.